Islam assassin : le procès contre Christine Tasin est une honte pour la justice française

écrit par Cyrano | 28 février 2017

Hier, la France était le pays de la liberté, incarné par cette phrase attribué à Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous puissiez le dire ».

Aujourd'hui, à cause de la loi Pleven et de ses ajouts, elle est devenue le pays le plus liberticide des démocraties occidentales.

Dans ce contexte, Christine Tasin sera donc traînée à nouveau devant la 17^{e} Chambre correctionnelle, ce mercredi 1er mars.

Elle est accusée, au lendemain de l'assassinat des deux policiers de Magnanville, d'avoir dit « Islam assassin », ce qui est pourtant une évidence, quand on connaît les 14 siècles d'histoire des disciples de Mahomet.

En faisant un signalement au Parquet, comme aux heures les plus sombres de notre Histoire, la Licra milite ouvertement pour la réintroduction du délit de blasphème.

En déposant plainte contre la présidente de Résistance républicaine, le Parquet confirme qu'il n'est plus au service du peuple français, mais d'une idéologie totalitaire qui entend interdire toute critique de l'islamisation de notre pays.

En se portant partie civile, la Licra espère toucher les dividendes sonnantes et trébuchantes de sa délation.

En se portant, en dernière minute, également partie civile, la LDH et son controversé président d'honneur Tubiana – qui osent réclamer 14.000 euros à Christine Tasin, plus des frais d'insertion dans les plus coûteux médias – confirme la stratégie du Parti socialiste et de ses auxiliaires : frapper à la caisse les patriotes qui défendent leur pays contre le cancer islamique, ses crimes, son racisme, son homophobie, son sexisme et sa volonté d'imposer la charia à notre pays.

A une époque où la justice française se voit instrumentalisée par le pouvoir socialiste, qui entend en faire un outil contre toute alternative démocratique permise par les élections, ce procès de Christine Tasin, qui précédera d'une semaine celui de Robert Ménard, et de trois semaines celui de Pierre Cassen, est une honte.

Trop souvent , la justice de notre pays n'est plus rendue au nom du peuple français, mais au nom de l'idéologie dite anti-raciste, arme de guerre du mondialisme et de l'immigrationnisme.

Ces remises en cause graves de notre modèle démocratique, et des libertés publiques, ne sont possibles que parce que des procureurs, juges et policiers, se rendent complices de ces méfaits.

Nous accusons un cabinet noir, sous les ordres du gouvernement socialiste, d'orchestrer l'ensemble de ces plaintes, et de mettre en place une justice d'exception, visant principalement les patriotes qui, comme Georges Bensoussan, Christine Tasin, Robert Ménard, Pierre Cassen, Eric Zemmour et d'autres, n'acceptent pas la mort de notre civilisation, et le changement de peuple, et de culture, qui l'accompagnent.

Nous savons qu'il demeure des juges intègres, en témoigne la dernière relaxe de Christine Tasin, accusée par la LDH et son relais le Parquet d'avoir appelé au meurtre des migrants, rien

de moins.

Nous appelons ceux-ci à refuser l’instrumentalisation de la justice française, et à relaxer Christine Tasin, qui, en disant « Islam assassin » n’a fait qu’exprimer une évidence.

Le 28 février 2017

La rédaction de Riposte Laïque